



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Place de l'activité agricole dans l'espace rural. L'exemple d'une région agricole de Normandie : le pays d'Auge

MME Catherine Laurent

Citer ce document / Cite this document :

Laurent Catherine. Place de l'activité agricole dans l'espace rural. L'exemple d'une région agricole de Normandie : le pays d'Auge. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 34-39;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4182>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4182

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

National and regional level observations contradict many forecasts of a major agricultural decay. Results from a survey made in the « pays d'Auge », in Lower-Normandy, suggest that the diversity of production systems, their technical features and abilities of using bad lands, are linked to the share of agricultural income in total family income. A failure in understanding this mechanism partly explains the inability of intrasectorial analysis models to describe the relations between agricultural development and agricultural use of the territory. It seems, however, that the ability, for families straying from professional agriculture, to maintain or to undertake an agricultural activity and to use production systems laying on permanent pasture, is one of the reasons why bad lands are still in operation.

Résumé

Les prévisions faisant état d'une déprise agricole massive sont contredites par l'observation au plan national et régional. Des enquêtes réalisées dans le pays d'Auge, en Basse-Normandie, montrent que la diversité des systèmes de production, leurs caractéristiques techniques et les possibilités d'utilisation des terres difficiles, sont liées à la place qu'occupent les revenus agricoles dans les revenus totaux des ménages. La méconnaissance de ces articulations explique en partie l'incapacité des modèles fondés sur des analyses intrasectorielles à rendre compte des relations entre évolution de l'agriculture et utilisation agricole du territoire. Il apparaît en effet que la possibilité, pour des ménages s'écartant des normes de l'agriculture professionnelle, de maintenir ou d'entreprendre une activité agricole et de mettre en œuvre des systèmes de production reposant sur la prairie permanente, contribue à expliquer la persistance de l'utilisation de terres difficiles.

PLACE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS L'ESPACE RURAL L'EXEMPLE D'UNE RÉGION AGRICOLE DE NORMANDIE : LE PAYS D'AUGE

Catherine LAURENT*

Résumé :

Les prévisions faisant état d'une déprise agricole massive sont contredites par l'observation au plan national et régional. Des enquêtes réalisées dans le pays d'Auge, en Basse-Normandie, montrent que la diversité des systèmes de production, leurs caractéristiques techniques et les possibilités d'utilisation des terres difficiles, sont liées à la place qu'occupent les revenus agricoles dans les revenus totaux des ménages. La méconnaissance de ces articulations explique en partie l'incapacité des modèles fondés sur des analyses intrasectorielles à rendre compte des relations entre évolution de l'agriculture et utilisation agricole du territoire. Il apparaît en effet que la possibilité, pour des ménages s'écartant des normes de l'agriculture professionnelle, de maintenir ou d'entreprendre une activité agricole et de mettre en œuvre des systèmes de production reposant sur la prairie permanente, contribue à expliquer la persistance de l'utilisation de terres difficiles.

IMPORTANCE OF AGRICULTURAL ACTIVITIES IN RURAL AREAS. THE EXAMPLE OF A NORMAN AGRICULTURAL REGION : THE « PAYS D'AUGE »

Summary :

National and regional level observations contradict many forecasts of a major agricultural decay. Results from a survey made in the « pays d'Auge », in Lower-Normandy, suggest that the diversity of production systems, their technical features and abilities of using bad lands, are linked to the share of agricultural income in total family income. A failure in understanding this mechanism partly explains the inability of intrasectorial analysis models to describe the relations between agricultural development and agricultural use of the territory. It seems, however, that the ability, for families straying from professional agriculture, to maintain or to undertake an agricultural activity and to use production systems laying on permanent pasture, is one of the reasons why bad lands are still in operation.

VERS LA DÉPRISE AGRICOLE ?

L'évolution de l'agriculture française va-t-elle se traduire par une déprise agricole massive ? Telle est la question que se posent de nombreux responsables de la politique agricole ou de l'aménagement du territoire au niveau national ou régional. Cette question est apparemment simple, pourtant les analyses de ceux qui tentent d'y répondre peuvent diverger de manière considérable. Cette notion de déprise agricole n'est pas toujours clairement définie (Baudry, Deffontaines, 1988). Généralement, on entend par là une augmentation de la surface des terres qui ne sont le support d'aucune activité agricole. C'est sur ce type de notion et non sur celle de changement d'usage (une utilisation plus extensive des terres) que se fondent les propos les plus alarmistes traitant de l'avenir de l'espace rural (Fottorino, 1989), et c'est dans ce sens que nous utiliserons l'expression dans la suite du texte. Au plan national, des projections fondées sur des analyses macroéconomiques prévoient que plusieurs millions

d'hectares vont être laissés à l'abandon dans les dix années à venir (Comolet, 1989 ; Moati, 1989). Ces projections semblent prises en défaut par l'observation (Valette, 1989 ; CNASEA, 1987 ; SCEES, 1987). Certes, des changements d'usage apparaissent mais ils sont sans commune mesure avec les prévisions et ces divergences restent difficiles à expliquer. Il est possible de formuler un constat similaire au niveau régional : des observations réalisées dans une région agricole considérée comme particulièrement « menacée », le pays d'Auge en Basse-Normandie, se révèlent également en contradiction avec ces prévisions. Celles-ci se fondent essentiellement sur une analyse intrasectorielle de l'agriculture, aussi peut-on se demander si les contradictions rencontrées ne proviennent pas d'une inadéquation de ce type d'approche au problème de l'utilisation agricole du territoire. En d'autres termes, peut-on rendre compte de l'évolution du territoire agricole selon un modèle qui ne prend en compte que les déterminants endogènes à l'agriculture (raisonnement démographique

* Unité de Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement, Versailles-Dijon-Mirecourt.

ne considérant que la population agricole, étude des revenus basée sur les seuls revenus agricoles etc...) ou, au contraire, malgré la prédominance de l'agriculture professionnelle, l'utilisation agricole du territoire n'est-elle pas fortement conditionnée par des déterminants économiques exogènes : sources de revenus extérieurs pour les exploitations, contraintes économiques non agricoles (chômage, revenus insuffisants...) qui conduisent des ménages à maintenir ou entreprendre une activité agricole ?

Répondre à ces questions suppose de mieux connaître les recompositions qui s'opèrent au niveau local pour pouvoir estimer l'importance de ces déterminants exogènes et juger de leurs conséquences sur l'évolution de l'espace rural et sur l'utilisation du territoire. Pour réaliser ce type d'analyse il est nécessaire d'appréhender l'évolution de l'espace rural comme une dimension d'un fonctionnement social d'ensemble où les structures spatiales sont liées aux structures sociales (1). Aussi considérons-nous que, pour une population donnée, les caractéristiques de l'espace concret, dont l'utilisation du territoire n'est qu'un aspect, résultent de ce fonctionnement d'ensemble. Ceci ne signifie pas seulement que l'utilisation du territoire est un phénomène social mais que on ne peut rendre compte de la dimension spatiale de l'agriculture qu'à la condition de resituer l'activité agricole dans l'ensemble des activités d'une population et qu'à la condition de prendre en compte les caractéristiques des combinaisons productives dans lesquelles s'insère cette activité au niveau des ménages. Pour cela, il est nécessaire de ne pas se cantonner aux modèles de l'exploitation professionnelle agricole, ni au seul territoire qu'utilisent les exploitations de ce type. C'est pourquoi l'objet central de notre étude, destinée à étudier l'utilisation du territoire d'une zone donnée, n'est pas l'exploitation agricole mais l'activité agricole de la totalité des ménages qui utilisent, pour une activité agricole, une parcelle de cette zone.

UNE MÉTHODE POUR OBSERVER LE TERRITOIRE AGRICOLE DANS SA CONTINUITÉ

C'est dans le cadre de la démarche que nous venons d'évoquer que nous avons réalisé une série d'observations dans une région agricole, le pays d'Auge, en Basse-Normandie. Les prévisions du milieu des années 80, faisant état d'un retour à la friche de près de 20 % de la SAU totale soit environ 300 000 hectares pour les trois départements bas-normands (Comité Economique et Social de la

Région Basse-Normandie, 1986), ont été à l'origine de ce programme de recherche. Le choix de cette région se justifie également par le fait que l'agriculture professionnelle continue d'y représenter une part importante de l'activité totale de la population et qu'elle semblait à l'abri des phénomènes de déprise observés à présent dans les zones de montagne.

Nous avons donc mis en place un dispositif d'observation sur sept communes qui présentent des caractéristiques différentes selon deux critères, d'une part les contraintes du milieu physique influençant les possibilités de diversification des systèmes de production (pente, hydromorphie, pierrosité), d'autre part les contraintes de l'environnement économique influençant les possibilités de diversification des activités des ménages (densité des activités touristiques et proximité des pôles urbains) (2). Pour chacune des communes étudiées, nous avons observé la totalité du territoire communal et nous avons enquêté auprès de l'ensemble des ménages utilisant une parcelle de la commune pour une activité agricole quel que soit le statut de cette activité et quelle que soit la localisation du siège de l'exploitation. Chaque parcelle cadastrée a ainsi pu être affectée à un ménage, à la différence des analyses qui se bornent à étudier le territoire des exploitations agricoles professionnelles ou/et des exploitations ayant leur siège dans la commune.

Cette méthode s'impose pour prendre en compte l'ensemble des systèmes de production, y compris ceux qualifiés de « marginaux » et elle permet de relier différentes approches disciplinaires. En effet, la parcelle cadastrale est l'unité élémentaire la plus courante permettant de faire correspondre une portion de territoire singulière, spécifiée écologiquement, à l'expression de rapports sociaux (droits de propriété, droits d'usage...). Cette méthode offre donc la possibilité d'étudier l'utilisation d'un territoire continu en prenant en compte conjointement les caractéristiques du milieu physique et les caractéristiques économiques de l'activité agricole.

Les résultats présentés ici se basent sur des données récoltées dans sept communes, soit 163 exploitations (la notion d'exploitation est utilisée ici dans le sens défini par le RGA). La répartition de ces exploitations selon les classes de taille (SAU) s'écarte peu de la répartition des exploitations recensées au RGA 1988 (tableau 1). L'échantillon enquêté est toutefois légèrement décalé vers les exploitations de grande taille (3).

Tableau 1. — Caractéristiques de l'échantillon par rapport aux données RGA de 1988.

	RGA 1988 Pays d'Auge				Echantillon enquête			
	Nombre	%	SAU	%	Nombre	%	SAU	%
Nbre total expl. agr. (EA)	5776		166344		94		3675	
dont exploit. 0 < ha < 5	1402	24,3	3608	2,2	11	11,7	28	0,8
Taux Faire Valoir Direct (FVD/SAUx100)				35,5				41,8
Popul. familiale tot.	16567				306			
dont - de 15 ans	2697	16,3			58	19		
EA à temps complet (% total EA)	3172	(54,9)	142616	(85,7)	67	(71,2)	3397	(92,4)
Chefs à leur compte ou GAEC parents/enfants	5480	94,9			85	90,4		
GAEC autres	55	0,9			4	4,3		
Autres statuts	241	4,2			5	5,3		
Total EA > 5 ha	4374	100	162736	100	83	100	3647	100
EA 5 ha < < 15 ha	1185	27,1	11167	6,9	17	20,5	165	4,6
EA 15 ha < < 25 ha	710	16,2	13899	8,5	12	14,5	256	7
EA 25 ha < < 50 ha	1326	30,3	48220	29,6	26	31,3	939	25,7
EA > 50 ha	1153	26,4	89450	55	28	33,7	2287	62,7

1. Deux grandes conceptions de l'espace traversent les grands courants de la pensée économique : une conception empiriste où l'espace est considéré comme un contenant où viennent s'inscrire les choses décrites selon laquelle le territoire peut être un objet d'étude relativement indépendant, et une conception où la spatialité est une dimension des phénomènes observés. L'espace, objet global, n'est alors que le produit (H. Lefèvre, 1986) à un moment donné de la conjonction de ces différentes spatialités (Lipietz, 1983). Selon cette conception, les caractéristiques de l'espace concret sont le produit d'un fonction-

nement social et le territoire ne peut être un objet d'étude indépendant. C'est à cette dernière conception que nous nous référons ici.

2. Ces observations ont été réalisées d'un double point de vue économique et écologique (J. Baudry). Une partie des enquêtes a été réalisée par D. Denis qui a également mis en place une base de données informatisée.

3. Comparaison effectuée exclusivement avec les exploitations dont le siège est situé sur les communes d'étude.

Les systèmes de production mis en œuvre sont liés à la place qu'occupent les revenus d'activités agricoles dans les revenus totaux des ménages

Dans un premier temps, les ménages ont été classés selon leurs sources de revenus, en fonction de l'importance des revenus non agricoles pouvant participer à leur reproduction (tableau 2). On a ensuite étudié la part du territoire exploité par chacun de ces groupes. Pour analyser ces groupes, trois points essentiels sont pris en considération : le type de combinaison productive dans laquelle s'insère l'activité agricole du ménage, afin d'estimer, à un moment donné, l'importance de facteurs non agricoles pour la reproduction de l'exploitation ; les trajectoires des ménages, afin d'identifier des déterminants économiques non agricoles qui ont pu conduire les familles à entreprendre ou maintenir une activité agricole ; les systèmes techniques (Osty, 1987) que mettent en œuvre ces ménages car ils sont l'expression matérielle de l'activité agricole. Sept groupes ont ainsi été différenciés.

Groupe 1 : les ménages qui résident en zone rurale et qui ont une activité agricole de loisir. L'exploitation agricole est généralement constituée d'une ou deux parcelles de prairies naturelles situées autour de la maison, sur lesquelles pâturent quelques animaux (3). Pour ces ménages l'activité agricole ne constitue pas une source de revenus, au contraire elle est souvent une source de dépenses importantes. Ces exploitations sont presque toutes de petite taille (moins de cinq hectares). Elles utilisent au total une proportion faible de la surface totale des communes (moins de 3 %) et il semble que leur importance dans l'utilisation du territoire soit souvent surestimée.

Groupe 2 : les exploitations agricoles gérées par des salariés. Ces exploitations, essentiellement des haras, appartiennent à des ensembles plus larges et bénéficient de nombreux transferts financiers ayant pour origine les activités non agricoles de leurs propriétaires (activités industrielles surtout). Dans les communes enquêtées, plusieurs de ces sociétés ont été créées récemment et ont repris des parcelles et des bâtiments qui étaient utilisés auparavant par des exploitations familiales. Plusieurs sont détenues par des ressortissants étrangers.

Les autres classes rassemblent les exploitations de type familial. Les revenus d'activité agricole occupent une place variable dans le revenu total des ménages concernés.

Groupe 3 : les exploitations à temps partiel (moins d'une UTA au total y compris le travail salarié). Ce groupe est constitué de ménages ayant des trajectoires très différentes et dont la logique est en contradiction avec plusieurs des hypothèses qui sous-tendent les scénarios conduisant à une déprise agricole massive. Il mérite une attention particulière. Tout d'abord, une partie des exploitations est détenue par des retraités (tableau 2, troisième ligne). Le nombre élevé d'exploitants agricoles accédant à l'âge de la retraite dans les cinq années à venir est considéré légitimement comme l'un des principaux facteurs de déprise, mais il semble qu'il faille nuancer ce point de vue. En effet, le faible montant des retraites agricoles conduit donc une part des ménages à maintenir une activité agricole après leur accession à l'âge de la retraite. Depuis 1986 la Mutualité Sociale Agricole autorise, dans certaines limites de surface, le cumul retraite-exploitation, entérinant ainsi une situation qui n'est pas totalement nouvelle. On trouve ensuite des ménages qui ont fait le choix de maintenir ou d'engager une activité agricole à temps partiel pour compenser la faiblesse des revenus qu'ils tirent d'activité hors agriculture. Hormis quelques travaux (F. Weber, 1989), ce type de cheminement est rarement décrit. Lorsqu'il est question de la pluriactivité des familles d'agriculteurs, on se situe le plus souvent dans une logique où les revenus non agricoles représentent un moyen de pallier l'insuffisance de revenus agricoles. Ce point de vue correspond effectivement aux trajectoires de nombre de ménages pluriactifs des exploitations à temps plein (groupe 4). En revanche il ne rend pas compte des trajectoires des ménages pluriactifs ayant des exploitations à temps partiel. Pour ces derniers, dans les exploitations de notre échantillon, le choix d'un système

pluriactif est presque toujours subordonné à l'impossibilité de dégager des revenus non agricoles suffisants (activités d'artisans ruraux, épisode de chômage etc...). On retrouve ce type de trajectoire familiale dans le groupe 4, mais dans une proportion bien moindre. Ce phénomène conduit de nouveau à relativiser l'une des hypothèses sur lesquelles reposent certaines projections sur la déprise agricole, selon laquelle un grand nombre d'exploitations de petite taille ne peuvent être reprises car elles ne permettent pas de dégager de revenus suffisants. Cette hypothèse n'est pas vérifiée dès lors que pour certains ménages l'activité agricole est conçue dès le départ comme une activité secondaire de complément, qui ne peut donc s'exercer que sur des exploitations agricoles de petite taille. On trouve enfin des exploitations nouvellement créées par des ménages ayant des revenus non agricoles élevés (professions libérales, commerçants) qui décident de diversifier leurs activités vers l'agriculture en rachetant des terres. Dans notre échantillon, ces ménages résident assez loin du lieu où ils possèdent une exploitation agricole (une trentaine de kilomètres). Si les trajectoires des ménages qui constituent ce groupe diffèrent considérablement, en revanche les systèmes techniques de leurs exploitations sont très proches. A deux exceptions près, ces ménages élèvent des bovins viande sur des prairies permanentes. Cette production requiert peu de temps de travail, peu de matériel (une partie de l'élevage se fait en plein air intégral). Elle est très souple en termes d'organisation du travail car elle repose sur des savoir-faire techniques largement partagés par les habitants de ces zones rurales, ce qui représente un avantage considérable pour les exploitants qui sont peu présents sur leur exploitation. Nombreux sont ceux qui sont encore capables d'observer rapidement un troupeau de bovins, de repérer une anomalie et de prévenir le propriétaire si besoin est.

Les groupes suivants, qui rassemblent les ménages exerçant une activité agricole à temps plein, représentent plus de 80 % du territoire utilisé dans les communes enquêtées.

Groupe 4 : dans celui-ci, les ménages pluriactifs représentent une proportion importante de l'effectif total des exploitations (plus de 20 %) et de la surface utilisée (25 % du territoire). Cette classification confirme que la pluriactivité des ménages est loin de ne concerner que les exploitations à temps partiel auxquelles on a souvent tendance à l'associer. On trouve dans ce groupe un nombre relativement élevé de ménages bénéficiant du versement d'une retraite ou d'une pension car plusieurs de ces exploitations sont exploitées conjointement par parents et enfants (GAEC mère-fils). Nous l'avons dit, les communes enquêtées ont été sélectionnées en tenant compte de leur localisation dans les différents bassins d'emploi qui partagent le pays d'Auge. Dans l'échantillon enquêté, il apparaît que les possibilités de pluriactivité dépendent essentiellement de la proximité des pôles urbains et ne sont pas liées au niveau de chômage des différents bassins d'emploi. Par ailleurs, dans ce groupe, les systèmes de production dépendent de l'âge de la personne qui dirige effectivement l'exploitation. Lorsqu'il s'agit de chefs jeunes, les exploitations s'orientent vers des systèmes comprenant cultures fourragères et cultures de céréales. Si elles sont dirigées par des chefs âgés (plus de 50 ans), les systèmes traditionnels reposant exclusivement sur la prairie permanente continuent de dominer. Cette relation entre choix de système de production et âge de la personne dirigeant effectivement l'exploitation est confirmée dans le groupe 5.

Groupe 5 : des ménages non pluriactifs dont l'un des membres perçoit une retraite ou une pension. Dans la totalité des cas, dans notre échantillon, la direction de ces exploitations est assurée par une personne âgée (chef d'exploitation ou conjoint du chef d'exploitation) même lorsqu'un successeur travaille sur l'exploitation. Aussi les systèmes techniques restent-ils traditionnels (absence de cultures fourragères, absence d'activités diverses telles que définies par le RGA : gîtes ruraux, chambres d'hôte, restauration à la ferme, production et vente au détail de produits fermiers). Trois grandes voies d'évolution se dessinent pour ces exploitations. Une part d'entre elles seront reprises par les successeurs qui disent avoir pour projet de diversifier leurs systèmes de production (passage au groupe 6 ou 7). Parmi les ménages qui n'ont pas de successeur déclaré, certains projettent de garder des parcelles en propriété après l'arrivée à la retraite du conjoint (passage au groupe 3). D'autres enfin sont décidés à cesser toute activité agricole.

Groupes 6 et 7 : ils correspondent à des ménages qui tirent la totalité de leurs revenus de leur exploitation agricole, avec, pour le groupe 6, un développement substantiel d'activités diverses liées à l'exploitation.

3. Faute de moyens, les jardins familiaux n'ont pu être étudiés dans cette enquête. Ils représentent une proportion négligeable du territoire agricole utilisé. La possibilité d'avoir un jardin détermine parfois le choix que font cer-

tains ménages de résider dans une commune rurale alors qu'ils travaillent en ville, mais nous n'avons pu mesurer l'importance de ce phénomène.

chômage etc...). Pour nombre de ménages, le choix d'entreprendre ou de maintenir une activité agricole est déterminé en grande partie par des facteurs économiques qui ne peuvent s'analyser selon une logique strictement sectorielle.

DE LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION NAISSENT DES COMPLÉMENTARITÉS SPATIALES QUI EXPLIQUENT LA PERSISTANCE DE L'UTILISATION DE TERRES DIFFICILES

Les caractéristiques des systèmes de productions mis en œuvre par les exploitations ne sont pas indépendantes de la place qu'occupe l'activité agricole dans l'ensemble des activités du ménage. A l'exception du groupe 4, la pluralité des sources de revenu intervenant dans la reproduction des exploitations est liée à une réduction du nombre de productions finales. Elle se traduit le plus souvent par l'adoption de systèmes techniques monoproduitifs fondés sur l'utilisation de la prairie permanente et la production de viande bovine (agriculture familiale) ou l'élevage de chevaux (sociétés). Une telle relation a déjà été mise en évidence dans le Languedoc par R. Liffra (1983). Pour des systèmes de production centrés sur la viticulture, il constatait en effet que « la pluriactivité des chefs d'exploitation de dimension moyenne ou grande est liée à une simplification des systèmes agricoles ». Cette orientation des systèmes de production d'une partie des exploitations est encore plus frappante dans le pays d'Auge où de nombreuses exploitations agricoles ont des systèmes de production assez complexes. Ces différents systèmes de production ne se localisent pas tous de la même manière sur le territoire. Certains peuvent être mis en œuvre sur des terres difficiles, d'autres pas. Les agriculteurs des groupes 4, 6 et 7, lorsqu'ils s'installent ou veulent s'agrandir, ont tendance à rechercher des terres labourables. Les exploitations des groupes 1, 2 et 3 peuvent plus facilement valoriser des terres difficiles. Ces exploitations tendent donc à se glisser dans les interstices laissés par les autres. Des complémentarités naissent ainsi au niveau communal, mais aussi entre communes, car pour une partie des propriétaires des exploitations des groupes 2 et 3, la localisation dans une commune plutôt qu'une autre importe peu. C'est le cas par exemple pour un industriel qui veut implanter un haras. De même, pour les exploitants à temps

partiel qui résident loin de leur exploitation, la distance domicile-exploitation compte beaucoup plus que la localisation de cette dernière.

Ces complémentarités ne naissent pas d'un consensus qui tendrait à reconnaître que certains types d'exploitations doivent utiliser certains types de terres. De nombreux conflits existent. Simplement, la pression de la concurrence ne s'exerce pas de la même manière selon les caractéristiques des terres considérées. Par leur insertion dans les réseaux professionnels, les agriculteurs professionnels (groupes 4, 5, 6 et 7) sont en meilleure position pour reprendre les terres labourables. Plus que d'autres, ils sont au courant des occasions qui se présentent et ils peuvent, le cas échéant, faire intervenir les SAFER. Aussi est-il souvent plus aisé pour les exploitations des groupes 2 et 3 de s'installer sur des terres difficiles. Un constat similaire peut être formulé pour les ménages des groupes 4, 6 et 7 qui ont repris une exploitation après une période de chômage hors de l'agriculture. On peut observer que les terres que ces exploitants trouvent à louer dans un premier temps sont en grande partie des parcelles difficiles. La persistance de l'utilisation des terres difficiles résulte en partie de la possibilité pour des ménages qui ne répondent pas aux normes de l'agriculture professionnelle de maintenir une activité agricole, et de la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de production simples (élevage reposant sur la prairie permanente) qui peuvent utiliser des terres difficiles.

Dans le pays d'Auge, l'activité agricole peut donc s'insérer dans des systèmes d'activité très différents dont certains sont largement tributaires de revenus non agricoles pour leur reproduction. Les logiques spatiales de ces différentes formes d'activité agricole diffèrent et, de cette coexistence, naissent des complémentarités qui expliquent que la déprise agricole ne se produit pas selon les formes attendues. Ces résultats confirment l'intérêt de ne pas se cantonner à des approches intrasectorielles pour analyser les relations entre l'évolution de l'agriculture et l'utilisation du territoire. Dans une région donnée, les caractéristiques des systèmes de production, leur diversité, sont liées aux différentes formes que prend l'activité agricole et à la place qu'occupent les revenus de l'activité agricole dans les revenus totaux des ménages. La méconnaissance de ces articulations explique en partie l'incapacité des modèles fondés sur des analyses intrasectorielles à rendre compte des relations entre évolution de l'agriculture et évolution de l'utilisation du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

BALENT G. et BAUDRY J. (1989). — **A propos des observatoires micro-régionaux. Quelques éléments conceptuels et méthodologiques.** INRA-SAD, ronéo, 4 p.

BAUDRY J. et DEFFONTAINES J.P. (1988). — Réflexions et questions sur la notion de « déprise agricole ». In *le Sadoscope*, n° 39, pp. 9-15.

BERANGER C. (1987). — Gestion des terres en excédent et des zones marginalisées. Comment les utiliser ? In *Travaux et innovations*, 87/10, pp. 21-36.

BRUN A. (1989). — La famille comme unité d'analyse du secteur agricole. In *Economie Rurale*, n° 194, pp. 3-8.

BRUN A. (1987). — La pluriactivité agricole en France : mesures et conceptions. Programme de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité. Communication au colloque de Montpellier. Ronéo 17 p. + annexe.

BRUN A. (1986). — Aspects macro-économiques de la pluriactivité des familles agricoles. In *Economie Rurale*, n° 177, pp. 38-47.

BRUN A. (1983). — Comportements régionaux en matière de propriété agricole. In *Cahier de Statistique Agricole*, SCEES, pp. 15-23.

CNASEA (1987). — Perspectives d'évolution des exploitations et des terres agricoles. In *le CNASEA et les ADASEA dans l'aménagement de l'espace rural*. Albi, Séminaire du 21-23 octobre 1987, p. 45.

Comité Economique et Social de la Région Basse-Normandie (1986). — **Rapport sur la déprise des terres agricoles en Basse-Normandie : un phénomène menaçant.** Caen, 95 p.

COMOLET A. (1989). — **Prospective à long terme de la déprise agricole et environnement.** Ministère de l'Environnement, SRETIE, Groupe de Prospective, Paris, 167 p.

DATAR/SEGESA (1987). — Rapport d'identification des zones rurales fragiles. Poly., 13 p. + annexe.

FOTTORINO E. (1989). — **La France en friche.** Ed. Lieu Commun, Paris, 208 p.

Groupe de Recherche INRA-ENSSA (1977). — **Pays, paysans, paysans dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace.** INRA, Paris, 192 p.

LAURENT C. (1989). — Des trouvailles sociales frein de la déprise agricole ? In *Les exploitations et leur environnement*. Essais sur l'espace technique et économique. J. Brossier et E. Valerschini (Ed.) INRA - JAD, pp. 253-273.

LEFEBVRE H. (1986). — La production de l'espace. *Anthropos*, Paris, 485 p.

LIFRAN R. (1983). — Viticulteurs et vignobles français face à l'avenir. In *Economie Rurale*, n° 149, pp. 54-59.

LIFRAN R. (1982). — Des typologies d'exploitations aux couches sociales agricoles. In *Economie Rurale*, n° 149, pp. 42-49.

LIPIETZ A. (1983). — **Le capital et son espace.** Maspéro, Paris, 178 p.

LIPIETZ A. (1985). — Le national et le régional : quelle autonomie face à la crise agricole mondiale ? Séminaire de Lesvos « **Spatial structure and social process** » Ronéo, 35 p.

MATHIEU N. et DUBOSQ P. (1985). — **Voyage en France par les pays de faible densité.** Ed. du CNRS, 179 p.

MOATI P. (1989). — Les facteurs démographiques, économiques et structurels de l'évolution. *C.R. Académie d'Agriculture*, Vo. 75, n° 2, pp. 9-16.

MULLER P. (1987). — Crise de la sectorialité et nouvelles identités paysannes. Communication au colloque « **Les agriculteurs et la politique depuis 1970** ».

MULLER P. (1987). — Un métier né de la crise : exploitant rural. In *Sociologie du travail*, pp. 459-475.

OSTY P.L. (1987). — Un essai pour décrire des élevages en termes de système technique. Enquête sur l'élevage ovin du Causse-Méjean (Lozère). In *Etudes et Recherches sur les Systèmes agraires et le Développement*, n° 11, INRA-SAD, Versailles, pp. 17-25.

PERNET F. (1989). — Différenciations spatiales et différenciations sociales dans l'agriculture : des correspondances ? Communication colloque SFER « **Libre-Service** ».

PERNET F. (1982). — **Résistances paysannes.** PUG, Grenoble, 199 p.

REMY J. (1987). — La crise de professionnalisation en agriculture. In *Sociologie du Travail*, pp. 415-441.

SCEES (1987). — Evolution de la surface agricole utilisée. In *Cahiers de Statistique Agricole*, n° 3/6, SCEES.

SCEES (1985). — **Approche des résultats économiques des exploitations agricoles en 1979.** Analyse 1979. Principaux résultats. Paris, 2 tomes.

SCEES (1984). — Analyse 1979. **Note méthodologique.** Paris.

TIREL J.C. (1989). — La nouvelle donnée démographique, la déprise des terres, l'extensification. In *Courrier de la Cellule environnement*, n° 7, pp. 1-17. Paris, INRA.

TIREL J.C. (1987). — Intensification hier ? Extensification demain ? Un essai d'analyse sur des clichés flous. Paris, INRA, n° 98, p. 29.

VALETTE E. (1989). — L'évolution des exploitations agricoles. Une enquête auprès de 32 départements. Communication présentée au colloque de l'Académie d'Agriculture du 14 février 1989 à Issy-les-Moulineaux. CNASEA, ronéo, 23 p.

VIVIER M. et BAUDRY J. (1988). — La déprise des terres agricoles et les prairies Bas-Normandes. INRA-SAD, St. Pierre sur Dives, ronéo, 14 p.

WEBER F. (1989). — Le travail à côté. Etude d'ethnographie ouvrière. EHESS-INRA, Paris, 207 p.